



Règlement intérieur CPCL

1. Adhésion :

- Je m'engage à remettre aux responsables, en même temps, l'ensemble des documents demandés pour mon inscription au club
- Je m'engage à remettre ces documents au plus tard avant le début du championnat (19 septembre 2020) pour les compétiteurs, et fin octobre pour les jeunes en école TT et les loisirs
- Je m'engage à remettre le règlement de mon adhésion avec l'ensemble des autres documents. J'ai la possibilité de faire 3 chèques pour étaler ma cotisation
- Je m'engage à respecter les locaux mis à la disposition du club par la municipalité
- Je m'engage à participer, ou à me faire représenter, à l'Assemblée Générale Annuelle du club

2. Entraînements :

- Je m'engage, dans la mesure de mes possibilités, à venir donner un coup de main lors de l'installation de la salle
- Je m'engage à respecter les horaires des séances d'entraînements dirigés
- Je m'engage à respecter les entraîneurs et le matériel mis à ma disposition
- J'aide à ranger le matériel à la fin des séances
- Si je m'inscris aux séances dirigées du samedi matin, je m'engage à y participer (sauf maladie)

3. Participation aux compétitions :

- Je m'engage à participer à l'installation et au rangement de la salle pour les rencontres à domicile
- Je représente le club en compétition :
 - * je m'engage à avoir un comportement respectueux envers l'adversaire
 - * je m'engage à jouer avec la tenue du club
- Je m'engage à conserver un esprit d'équipe et de convivialité pendant et après la rencontre

4. Activités extra-sportives et communication club :

- Je m'engage à donner les informations sportives (résultats de rencontres, photos..) aux responsables :
 - * des articles de presse
 - * de la gestion du site Internet du club
- Je m'engage à informer les responsables de tout désidérata ou ressenti, positif ou négatif, relatifs aux activités du club
- Je m'engage à répondre aux mails que je reçois et qui m'invitent à participer à une activité extra-sportive, y compris en cas de réponse négative